



Signataire : Thierry Cerutti

Date de dépôt : 30 janvier 2023

Question écrite urgente

N'est pas celui qu'on dit qui l'est !

Des élèves de différents cycles d'orientation m'ont approché afin de me faire part de leur étonnement, voire même de leur stupéfaction après avoir suivi un cours sur la politique genevoise et plus largement sur la démocratie helvétique.

En effet, dans le support didactique papier qui leur a été remis, une image a été extraite du livre « Institutions politiques suisses », éditions Loisirs et pédagogie – LEP, écrit par Vincent Golay et illustré par Mix & Remix.

Pour M. Vincent Golay, le MCG est positionné à l'extrême droite au même titre que le DS (Démocrates suisses), avant l'UDC notamment ou l'UDF (Union démocratique fédérale), deux partis connus pour être les plus à droite sur notre échiquier politique. Qui plus est, l'auteur associe de manière inacceptable le MCG à cette définition : « L'extrême droite est opposée à toute ouverture vers l'extérieur. Elle est anti-européenne, nationaliste et xénophobe (contre les étrangers) ».

A la lecture de ces lignes qui laissent songeur, je m'interroge sur la qualité de l'information et surtout sur la probité et la légalité de ces dernières, à savoir la neutralité d'opinion de M. Vincent Golay et à sa suite de l'institution scolaire genevoise.

Mes questions au Conseil d'Etat sont les suivantes :

- ***Qui est le commanditaire de ce livre ?***
- ***Est-ce que le DIP a eu connaissance de ce passage ?***
- ***Est-ce que le DIP ou la chancellerie a fait part de propositions ou demandé les changements nécessaires ?***

- *Qui a pris la décision de positionner le MCG à l'extrême droite de l'extrême droite ?*
- *Qui a cautionné le texte sur l'extrême droite en qualifiant le MCG de nationaliste et de xénophobe ?*
- *Sur quels éléments politiques et base scientifique M. Vincent Golay a-t-il déterminé que le MCG était là où il l'a positionné avec la définition qu'il a rédigée ?*

Je remercie le Conseil d'Etat des réponses qu'il apportera à cette question.